Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212200703-20260402-DEL2026_03_09-DE

République Française

Guingamp
Gwengamp

Délibération

du Conseil Municipal de la Ville de Guingamp

Séance du lundi 30 mars 2026

—

Nombre de conseillers
-en exercice : 29
-présents : 25
-représentés : 4

Le trente mars 2026, à 18h00, les membres du conseil municipal, légalement convoqués le vingt-trois mars 2026, se sont réunis en séance publique, salle du conseil, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Philippe LE GOFF, Maire.

Membres présents : M. LE GOFF Philippe, Maire, Mme CORBEL Peggy, M. GOUDALLIER Benoît, M. AATACH Houssain, Mme POGAM PIRIOU Marie-Agnès, Mme LE GALL Déborah, M. MONFORT Charles Adjoints, M. DE QUELEN François, Mme BRISSONNEAU Alix, Mme LE BLEIZ Armelle, Mme SANZ Myriam, Mme LE GRAET Carole, Mme TANVEZ Katell, M. GARREC Loïc, M. BLEJEAN Ronan, Mme LEROY Charline, M. KERHERVE Steven, M. LE LAY Tugdual, M. SAINT-CAST Nicolas, M. LE PILLOUER Maël, Mme LALANDE Christine, M. PAPION Lionel, M. KERLOGOT Yannick, Mme LE BOURDOULOUS Fabienne, M. ROBLIN Gaël, Conseillers Municipaux.

Membres excusés représentés : Mme TISSIER Isabelle, M. BERTHE Thomas, Mme DUCLOS Anne, Mme CIVY Anne-Marie, respectivement représentés par Mme CORBEL Peggy, M. GOUDALLIER Benoît, Mme LE GALL Déborah, M. LE GOFF Philippe.

Secrétaire : M. LE PILLOUER Maël

DEL2026-03-09-DESIGNATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX APPELES A SIEGER AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE RESTAURATION SCOLAIRE

Rapporteur : Philippe Le Goff.

Le SIRESCOL est un syndicat à vocation unique de restauration collective créé le 1er juillet 2005.
Il a pour objet la fabrication, la livraison des repas pour la restauration collective dans les restaurants scolaires, les centres de loisirs et des résidences pour personnes âgées et de toute autre mission pouvant relever de la mission des collectivités territoriales adhérentes.

Les collectivités adhérentes au SIRESCOL sont actuellement au nombre de 5 : Guingamp, Lanvollon, Yvias, Kerfot, Quemper-Guézennec.

Les statuts du SIRESCOL prévoient la nomination de 2 délégués titulaires et de 2 délégués suppléants.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

DESIGNE pour siéger au comité du SIRESCOL

- **En qualité de délégués titulaires :**

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212200703-20260402-DEL2026_03_09-DE

- Mme Isabelle TISSIER
- M. Nicolas SAINT-CAST

- **En qualité de délégués suppléants**
  - Mme Anne-Marie CIVY
  - M. Steven KERHERVE

Fait et délibéré, les lieu, jours, mois et an susdit
Le Maire
Philippe LE GOFF

Le secrétaire,
Maël LE PILLOUER

MAIRIE DE GUINGAMP (Côtes d'Armor)